

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Jun 2019

**NOUVEAU CHRONOTACHYGRAPHE NUMÉRIQUE « 1C »  
EUROMASTER OBTIENT L'EXTENSION DE SES AGRÉMENTS  
ET ACCUEILLE DÉJÀ DES VÉHICULES ÉQUIPÉS**

**Euromaster France est prêt pour accompagner les parcs de poids lourds dans leur passage à la nouvelle génération de chronotachygraphes « intelligents ». En effet, l'entrée en vigueur de la réglementation européenne 2016/799 (annexe 1C), rend dès maintenant obligatoire l'installation de ce nouveau dispositif numérique à tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes immatriculés depuis le 15 juin 2019. Euromaster France a su anticiper cette nouvelle exigence réglementaire et technologique pour obtenir l'extension de ses agréments nécessaire à ses 23 centres de service et 41 techniciens habilités répartis sur tout le territoire. Ainsi, l'enseigne est d'ores et déjà en mesure de procéder aux contrôles de conformité de ces appareils et enregistre à ce jour plusieurs dizaines d'interventions à son actif.**

**Acteur incontournable de la réalisation des contrôles périodiques obligatoires des véhicules industriels (limiteurs de vitesse, éthylotests anti-démarrage, chronotachygraphes) et de l'installation de ces appareils, l'enseigne confirme une nouvelle fois son engagement pour accompagner tous ses clients dans leurs enjeux de mobilité.**

** Euromaster, acteur précurseur dans le contrôle des chronotachygraphes**

Les constructeurs, les transporteurs et les gestionnaires de parcs de poids lourds ne sont pas les seuls à être concernés par l'entrée en vigueur de cette directive.

Car au-delà de l'aspect purement réglementaire, **la nouvelle génération de chronotachygraphes signe une révolution technologique** pour les techniciens habilités de tous les centres de service Euromaster, en intégrant, entre autres, deux nouveaux dispositifs :

- **Le GNSS** (Global Navigation Satellite System) permettant de relever la position du véhicule,
- **Le DSRC** (Dedicated Short Range Communication) permettant la communication à distance.

Des technologies de pointe qui nécessitent des interventions complexes ainsi que des méthodes de contrôle et procédures de travail totalement revues. « *Euromaster a tout mis en œuvre pour anticiper le plus en amont possible l'arrivée de cette nouvelle génération de chronotachygraphes et être prêt à accompagner tous ses clients dès le 15 juin 2019. Il a fallu réaliser les investissements matériels nécessaires et déployer un important programme de formation de 400 heures pour réapprendre le métier à nos techniciens agréés, afin qu'ils se familiarisent avec ce nouvel environnement. C'est un nouveau départ pour tous les acteurs du marché* » déclare

Simon Barthélémy, en charge des Activités Réglementées et spécialiste de la chronotachygraphie chez Euromaster France.

## **Euromaster, un réseau intégré de centres agréés**

Tous les transporteurs ont l'obligation de soumettre leurs véhicules à un organisme agréé pour un ensemble de contrôles périodiques. Ainsi, les chronotachygraphes doivent être contrôlés avant la première mise à la route du véhicule, puis tous les 2 ans, dans l'objectif de s'assurer de la conformité du fonctionnement de l'équipement. Cela signifie qu'en plus de son expertise technique, **Euromaster France a également un ensemble d'obligations légales.**

Aujourd'hui, les 41 techniciens qualifiés au sein des [23 centres agréés](#), permettent à Euromaster France de couvrir les besoins des clients et des entreprises sur tout le territoire national. L'enseigne a ainsi la capacité de réaliser toutes les interventions de contrôle, remise en conformité en cas de panne et remplacement des chronotachygraphes numériques de première et deuxième générations, quelle que soit la marque ou le constructeur du véhicule. À ce jour, l'enseigne a déjà pu procéder à **plusieurs dizaines de contrôles** sur les nouveaux chronotachygraphes numérique 1C.

Pour la réalisation de tous les contrôles périodiques des poids lourds et autocars, il est toujours possible de prendre rendez-vous directement en ligne en quelques clics via le site [businesspro.euromaster.fr](http://businesspro.euromaster.fr).

## **Le contrôle des chronotachygraphes : une activité rigoureusement réglementée pour préserver la confidentialité**

Le contrôle des chronotachygraphes, qui induit un accès indispensable à leurs données techniques, est strictement encadré par des normes de confidentialité. Euromaster a donc signé des engagements spécifiques et seul le technicien agréé peut avoir accès aux données du véhicule. C'est pourquoi, l'intervention se déroule dans un espace confiné, sécurisé et exclusivement dédié aux activités réglementées.

Une fois l'intervention réalisée et les données techniques téléchargées, Euromaster a l'obligation de les restituer uniquement au transporteur et de les mettre à disposition des services de l'Etat (DIRRECTE) en cas de besoin. Les données **sont ensuite systématiquement détruites un an après leur récupération** dans les centres de contrôle.

---






### **A propos d'EUROMASTER EN FRANCE**

Euromaster est une enseigne spécialisée dans l'entretien des véhicules. Elle développe son activité sur deux marchés distincts : le marché du grand public (tourisme, camionnette, 4x4) et celui des professionnels (flottes automobiles, poids lourds, agricole, industriel, manutention, génie civil).

Grâce à son réseau de plus de 400 centres de service (dont 128 franchisés) répartis dans toute la France, à ses 800 ateliers mobiles pour les interventions sur les sites de ses clients, et à un effectif de plus de 2 500 personnes, Euromaster accueille chaque année un million de clients particuliers, sert plus de 100 000 clients professionnels et vend près de 3 millions de pneus par an.

L'enseigne Euromaster a été élue « Meilleur Centre Auto » en 2019 par un panel de consommateurs.

[www.businesspro.euromaster.fr](http://www.businesspro.euromaster.fr)

Retrouvez également Euromaster sur les réseaux sociaux     

### **Contact presse :**

Charles COLLET - Agence Confluence - 01 40 07 02 05 - [charles.collet@comfluence.fr](mailto:charles.collet@comfluence.fr)

Laure CURIEN - Agence Confluence - 01 40 07 98 27 - [laure.curien@comfluence.fr](mailto:laure.curien@comfluence.fr)